

*Questions orales*

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question supplémentaire au ministre des Finances. Le ministre a dit qu'en haussant le taux minimum, on limite la croissance de la masse monétaire; pourrait-il alors dire à la Chambre pourquoi cela n'est pas arrivé au cours des trois dernières années alors que la masse monétaire a fait un bond de plus de 60 p. 100 pendant cette période?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, je conseillerais au député d'examiner les remarques très éloquentes que le gouverneur de la Banque du Canada a faites à ce propos.

\* \* \*

### L'AGRICULTURE

L'ÉLEVAGE DES POULETS À GRILLER—LES BÉNÉFICES RÉALISÉS PAR LES AVICULTEURS GRÂCE À L'OFFICE DE COMMERCIALISATION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture; elle m'est inspirée par sa déclaration comme quoi les Canadiens n'ont rien à craindre des offices de commercialisation bien gérés. Comme selon la déclaration figurant dans le rapport de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, traitant de l'industrie des poulets à griller au Canada, bien des producteurs de cette industrie obtiennent un très fort rendement en moyenne sur leur mise de fonds selon les normes ordinaires du commerce, et comme la Commission a allégué que le gouvernement fédéral prendra des mesures plus sévères pour combattre et éliminer les contraintes imposées par cette industrie au commerce provincial, ce qui est contraire à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, je demande au ministre s'il donnera suite aux très graves allégations et s'il a l'intention de faire enquête à ce sujet?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas eu le temps d'étudier le nouveau rapport déposé par la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires. Je tiens cependant à rappeler au député que le prix du poulet à griller au Canada a augmenté de 14 p. 100 l'an dernier, comparativement à 23 p. 100 aux États-Unis; il n'existe toutefois aucune réglementation sur les importations au Canada, qui ont passé de 3,209,000 à 10,373,000 livres. Il n'y a donc absolument pas de réglementation sur l'approvisionnement. Chaque province possède sa propre politique dans ce domaine et, avant qu'on ne mette sur pied un office national pour la commercialisation du poulet à griller, il faudrait tenir des audiences publiques, comme le prévoit la loi adoptée par le Parlement il y a quelque temps.

● (1430)

L'OPPORTUNITÉ D'UNE INTERVENTION DE LA COMMISSION ANTI-INFLATION DANS LE CAS DES ÉLEVEURS DE POULETS À GRILLER

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Ma question s'adresse au ministre des Finances. Saisira-t-il la Commission anti-inflation de l'accusation portée par la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires selon laquelle, dans l'industrie des poulets à griller, le bénéfice réalisé par les éleveurs est extrêmement élevé, compte tenu des normes communément acceptées?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** J'ai toutes les raisons de croire que ces faits ont été portés

[M. Macdonald (Rosedale).]

à la connaissance d'au moins un membre de la Commission anti-inflation, mais je veillerai quand même à le lui rappeler.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS

LE TARIF-MARCHANDISES—LA DEMANDE DES ÉLEVEURS DE BÉTAIL POUR UN BLOCAGE DE LA MAJORATION

**M. C. Douglas (Bruce-Grey):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Transports. Étant donné que l'association ontarienne pour l'amélioration des races bovines a exprimé de vives craintes concernant la hausse du tarif-marchandises du CN et du CP l'an dernier, trois augmentations considérables de 49 p. 100 au total ayant été imposées, et l'association ayant été informée la semaine dernière qu'il y aurait une nouvelle hausse de 15 p. 100 à partir du 15 novembre, c'est à dire une quatrième augmentation en moins d'un an, le ministre voudrait-il prier le CN et le CP de s'abstenir de toute augmentation jusqu'à nouvel ordre à dessein de combattre l'inflation, et voudrait-il organiser prochainement une réunion avec l'association ontarienne pour l'amélioration des races bovines afin de discuter avec eux tous les aspects de la majoration du tarif-marchandises et la réduction alarmante des services ferroviaires l'an dernier?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je partage certes l'inquiétude du député et celle des associations tant à l'Est qu'à l'Ouest en ce qui concerne la majoration du tarif-marchandises concernant le bœuf et d'autres viandes. J'espère du moins que les chemins de fer, à la lumière des lignes directrices, vont y regarder à deux fois avant d'appliquer les hausses envisagées. Je crois que ce serait aussi une bonne idée que de saisir la Commission anti-inflation de leurs intentions. Je serais, bien entendu, enchanté de m'entretenir avec les associations d'éleveurs de bovins.

\* \* \*

### LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

DEMANDE DE TENUE EN PUBLIC DE LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le gouvernement a-t-il reçu des instances des provinces pour que la réunion des ministres des Finances prévue pour mercredi et jeudi soit publique?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, s'il y a eu des instances en ce sens, elles n'ont pas été signalées à mon attention. Mes fonctionnaires doivent me faire un exposé de la situation en fin d'après-midi à la suite de leur réunion de ce matin avec les fonctionnaires provinciaux. A la fin de journée, je serai mieux en mesure de répondre à la question du député.

**M. Orlikow:** Comme il faut tenir les Canadiens le plus possible au courant du programme anti-inflation proposé par le gouvernement et de ses répercussions si l'on veut obtenir leur collaboration pour que ce programme fonctionne, le ministre étudiera-t-il sérieusement les suggestions qui seront faites, je crois, pour que les discussions de demain et de jeudi soient ouvertes à la presse et au public?